



Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 17 juin 2013

Ordre du jour :

1. Entrevue avec le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet des points suivants:
 1. Evolution du projet télématique dans les transports publics
 2. Bilan financier des grands projets d'investissement de l'Administration des Ponts et Chaussées
2. Rapport spécial de la Cour des comptes portant sur les relations entre l'Etat et l'enseignement privé
 - Rapporteur: Monsieur Fernand Diederich
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport (voir courrier électronique du 11 juin 2013)

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Lucien Lux, M. Pierre Mellina, M. Roger Negri

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures
M. Romain Diederich, M. Gilles Dostert, M. Christian Mousel, du "Verkéiersverbond" (Communauté des Transports)
M. René Biwer, Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées
M. Roland Fox, M. Frank Vansteenkiste, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission
Mme Diane Adehm (pour le point 1.2), Vice-Président de la Commission

*

1. **Entrevue avec le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet des points suivants:**

1.1. Evolution du projet de télématique dans les transports publics

Madame le Président rappelle que la dernière réunion consacrée au projet eGo a eu lieu le 23 mai 2011.

Après avoir précisé que le projet eGo ne représente plus qu'une partie infime du projet global de télématique dans les transports publics, Monsieur le Ministre présente le projet global à l'aide d'une présentation powerpoint reprise en annexe. Il apporte les explications supplémentaires suivantes :

Slide 13 Schéma détaillant les niveaux de gouvernance du projet :

Explication des différentes abréviations :

EFM = elektronisches Fahrgeldmanagement

FA = Fahrzeugausrüstung

RBL = rechnergestütztes Betriebsleitsystem (= ICTS)

FIA = Fahrgast Informationsausenanlagen

DM = Daten-Management

Le système de télématique mis en place est déjà prêt à fonctionner sur le mode NFC (near field communication) qui deviendra d'usage courant au cours des prochaines années grâce à l'insertion directe de puces électroniques dans les smartphones.

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- Le système eGo, qui a déjà presque 10 ans, sert de base à la future billettique. Vu les progrès techniques réalisés au cours des dernières années, il est techniquement dépassé et sera remplacé par l'électronique de nouvelle génération.

Quant à la comparaison du coût du système eGo (15,7 millions d'euros dépensés) à celui du projet global de télématique (23 millions d'euros), le Ministre précise que le premier englobe les frais de fonctionnement et de maintenance (depuis 2005), ce qui n'est pas le cas pour le second. Il évoque ensuite les progrès techniques, ainsi que la baisse du coût de certaines composantes techniques au cours des dernières années. Les coûts de l'ancien et du nouveau système ne sont dès lors que difficilement comparables.

- Il existe dès à présent une collaboration étroite entre la Communauté des Transports (CdT) et Luxtram. Le Président de l'Assemblée du GIE Luxtram est d'ailleurs membre du Conseil d'Administration de la Communauté des Transports.
- L'interconnexion du projet de télématique avec le système déjà utilisé par les bus de la Ville de Luxembourg est évidemment à l'étude et ne devrait pas poser problème.
- Un membre de la Commission salue les améliorations annoncées, mais juge essentiel que parallèlement des mesures soient prises pour améliorer la fluidité du trafic des bus afin d'en assurer la ponctualité et d'attirer ainsi de nouveaux usagers. Le Ministre déclare que ce point est évidemment pris en compte dans le concept de mobilité.
- A long terme, il est prévu de rassembler un maximum d'applications, d'informations et de liens relatifs au transport public et à d'autres domaines connexes sur un seul support (carte ou smartphone équipé d'une puce).
- Constatant que les futures applications / solutions mises en place dans le cadre du projet de télématique s'adressent essentiellement à des clients détenteurs de smartphones,

certaines membres de la commission préconisent que les personnes dépourvues de cet équipement puissent également accéder à un certain nombre d'informations, par exemple par le biais de bornes d'informations consultables.

Un représentant de la CdT explique qu'il y a possibilité d'acheter des tickets auprès de différents automates sur les quais de bus, ainsi que dans les bus, qu'il existe deux (à l'avenir trois) centrales de mobilité et un « call center » auprès desquels les usagers peuvent obtenir un certain nombre d'informations.

- Le « centre de coordination » du réseau télématique (Leitstelle) rassemblera les informations qui lui seront livrées par voie informatique de la part des intervenants dans les transports publics, dont également les sociétés de transport privées, et les redistribuera par la suite. Le budget présenté comprend le coût de la mise en place des systèmes techniques et informatiques du projet de télématique, mais pas celui des ressources humaines en charge du contrôle du bon fonctionnement du système.
- Les afficheurs dynamiques seront surtout installés autour des pôles d'échange et des principales gares de correspondances du pays (19 afficheurs dynamiques dans la première phase).
- Dans le cadre du projet de télématique, un premier contact entre la Communauté des Transports et la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) a déjà été établi. La CNPD sera consultée au fur et à mesure de l'avancement du projet.
Il est convenu que le ministère du Développement durable et des Infrastructures communiquera les avis respectifs de la CNPD à la Chambre des Députés.

1.2. Bilan financier des grands projets d'investissement de l'Administration des Ponts et Chaussées

Monsieur le Ministre présente le bilan financier des grands projets de l'Administration des Ponts et Chaussées en se basant sur un document repris en annexe (annexe 2).

Mis à part les deux projets repris ci-dessous, les projets n'ont pas suscité de commentaires particuliers.

Liaison Micheville (deuxième loi) :

Les résultats de la « phase test » de conditionnement des sols contaminés n'ont toujours pas été présentés dans un rapport du Département de l'environnement. A l'heure actuelle, les boues contaminées sont toujours évacuées vers l'Allemagne.

Le long hiver a considérablement retardé les travaux de la liaison Micheville.

Pont Adolphe – pont provisoire :

Le pont provisoire devrait être ouvert au trafic dans le courant du premier semestre 2014.

- 2. Rapport spécial de la Cour des comptes portant sur les relations entre l'Etat et l'enseignement privé**
 - Rapporteur: Monsieur Fernand Diederich
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport (voir courrier électronique du 11 juin 2013)

Faute de temps, ce point est reporté à une prochaine réunion (réunion du 5 juillet 2013).

Luxembourg, le 9 juillet 2013

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Anne Brasseur

Annexes :

- 1- Présentation ppt « Projet global de télématique dans les transports publics »
- 2- Bilans financiers des grands projets d'investissement de l'Administration des Ponts et Chaussées

Projet global de télématique dans les transports publics

Présentation du 17 juin 2013



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

1.1 Etat projet global de télématique dans les transports publics - Historique

4 janvier 2010: Présentation du rapport spécial de la Cour des comptes concernant le projet e-go.

18 janvier 2010: La COMEXBU prend acte de la décision du MDDI de charger le Verkéiersverbond d'élaborer le «schéma directeur pour la mise en place de la télématique dans les transports publics » et de prendre en compte les recommandations en résultant.

courant 2010: Le Verkéiersverbond élabore le «schéma directeur pour la télématique dans les transports publics».

14 déc. 2010: Adoption de la nouvelle motion concernant e-go.

22 avril 2011: Le Conseil de gouvernement approuve les projets découlant des recommandations du schéma directeur, y compris le phasage de leur mise en œuvre et la budgétisation pluriannuelle afférente sous réserve de la clarification au niveau parlementaire, voire de la finalisation des négociations budgétaires.

23 mai 2011: Présentation du schéma directeur pour la télématique dans les transports publics à la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire.

1.2 Etat projet global de télématique dans les transports publics – Procédure de soumission publique du Verkéiersverbond

mai.2011 - fév.2012: Phase d'analyse ; groupes de travail ; élaboration conceptuelle ; réunions comité de pilotage.

1 février 2012 : Validation de principe de la soumission par le Conseil d'administration du Verkéiersverbond.

7 février 2012 : Publication de la soumission dans le système d'information pour les marchés publics européens (simap).

07.fév.2012 – 12 mars 2012 : Phase de *présélection*: 38 sociétés s'intéressent à la soumission onze candidats introduisent finalement un dossier.

20.avr.2012: Suite aux évaluations des onze demandes, le Conseil d'administration du Verkéiersverbond désigne cinq candidats à la soumission et valide le bordereau.

26.avr.2012: Le Comité de pilotage valide tous ses travaux de préparation pour la soumission.

1.2 Etat projet global de télématique dans les transports publics – Procédure de soumission publique du Verkéiersverbond

11 mai 2012: Début de la phase principale de la soumission: envoi bordereau aux cinq candidats.

30 juillet 2012: Trois candidats répondent à l'appel de marché en introduisant une offre.

01.août.2012 – 07.sept.2012 : Evaluation des offres.

10.sept.2012 – 20.sept.2012 : Première phase de négociations avec les trois candidats restants.

01.oct.2012 – 11.oct.2012 : Deuxième phase de négociations avec deux candidats restants.

16.oct.2012 – 26.oct.2012 : Troisième phase de négociations avec deux candidats restants.

1.2 Etat projet global de télématique dans les transports publics – Procédure de soumission publique du Verkéiersverbond

- 9.nov.2012:** Désignation du prestataire par le Conseil d'administration du Verkéiersverbond.
- 19.déc. 2012:** Signature du contrat entre le Verkéiersverbond et la société Init (Karlsruhe).
- Depuis** Elaboration finale des cahiers des livrables contractuels et création des groupes de travail.

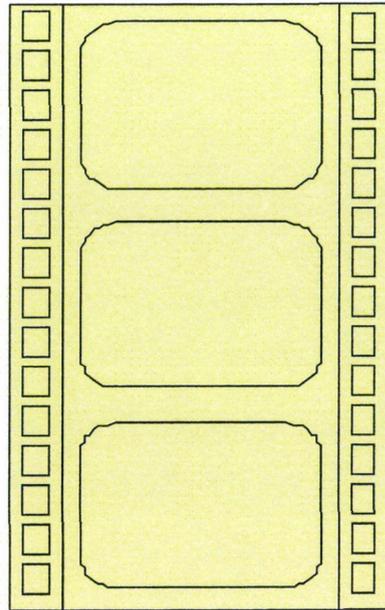
Budgétisation

- Approbation par le conseil de gouvernement du 22 avril 2011 du projet pour un investissement total estimé à 23.31 millions d'euros hors tva sur la période 2011-2017
- Après signature du contrat avec le prestataire, l'objectif budgétaire des dépenses d'investissement a été atteint tout en étalant les dépenses jusqu'en 2018, afin d'éviter des pics budgétaires trop importants.

Projet global de télématique - Coût
d'investissement prévisionnel - (chiffres
en Mio € HTVA)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Estimation en 2011 (accordé par CG)	0.86	5.13	12.18	1.99	1.92	0.17	1.06	0	23.31
Estimation en 2013 (après soumission)	0.82	1.72	8.42	2.34	2.78	3.1	2.25	1.7	23.16

Film télématique



Principaux sous-projets

- La réalisation d'un système d'aide à la gestion de l'exploitation pour les bus RGTR; TICE et CFL-Bus inclus (REGIO-RBL),
- La modernisation du système de billettique électronique e-go,
- Un système d'affichage dynamique pour une sélection d'arrêts bus RGTR (FIA),

Principaux sous-projets

- l'extension du noyau concentrateur du Verkéiersverbond pour permettre d'interconnecter les systèmes des opérateurs,
- l'intégration des systèmes des opérateurs dans le concept télématique,
- mise en place transversale des processus en termes de gestion de qualité.

1.2 Etat projet Global de Télématique dans les Transports Publics – Calendrier prévisionnel

mai – juin 2013: Phase de prototypage

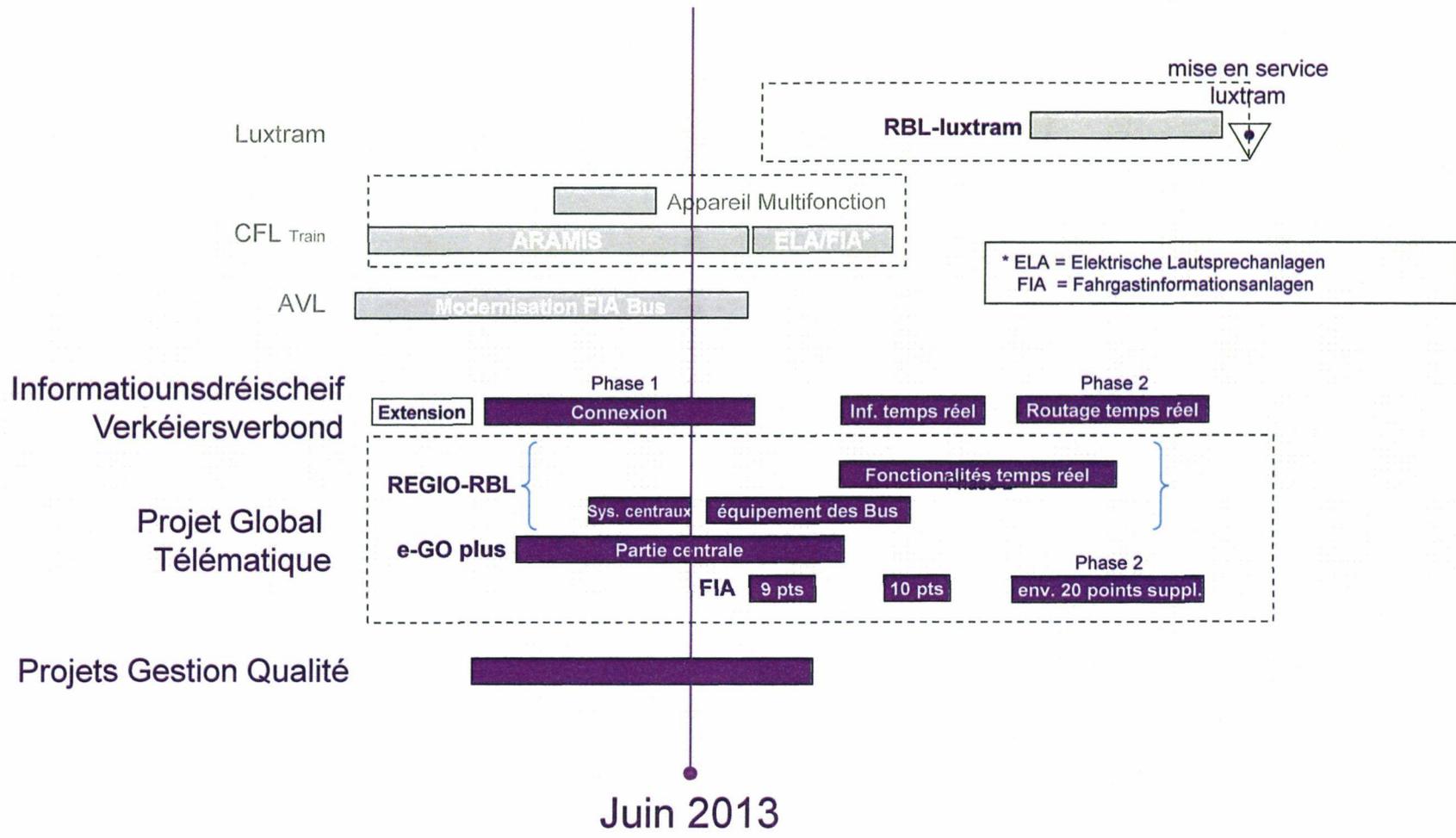
juillet 2013 – avril 2014: Phase déploiement équipements dans 70% des Bus RGTR – TICE – CFL-Bus.

1^{er} semestre 2014 : Introduction de la nouvelle carte à puce.

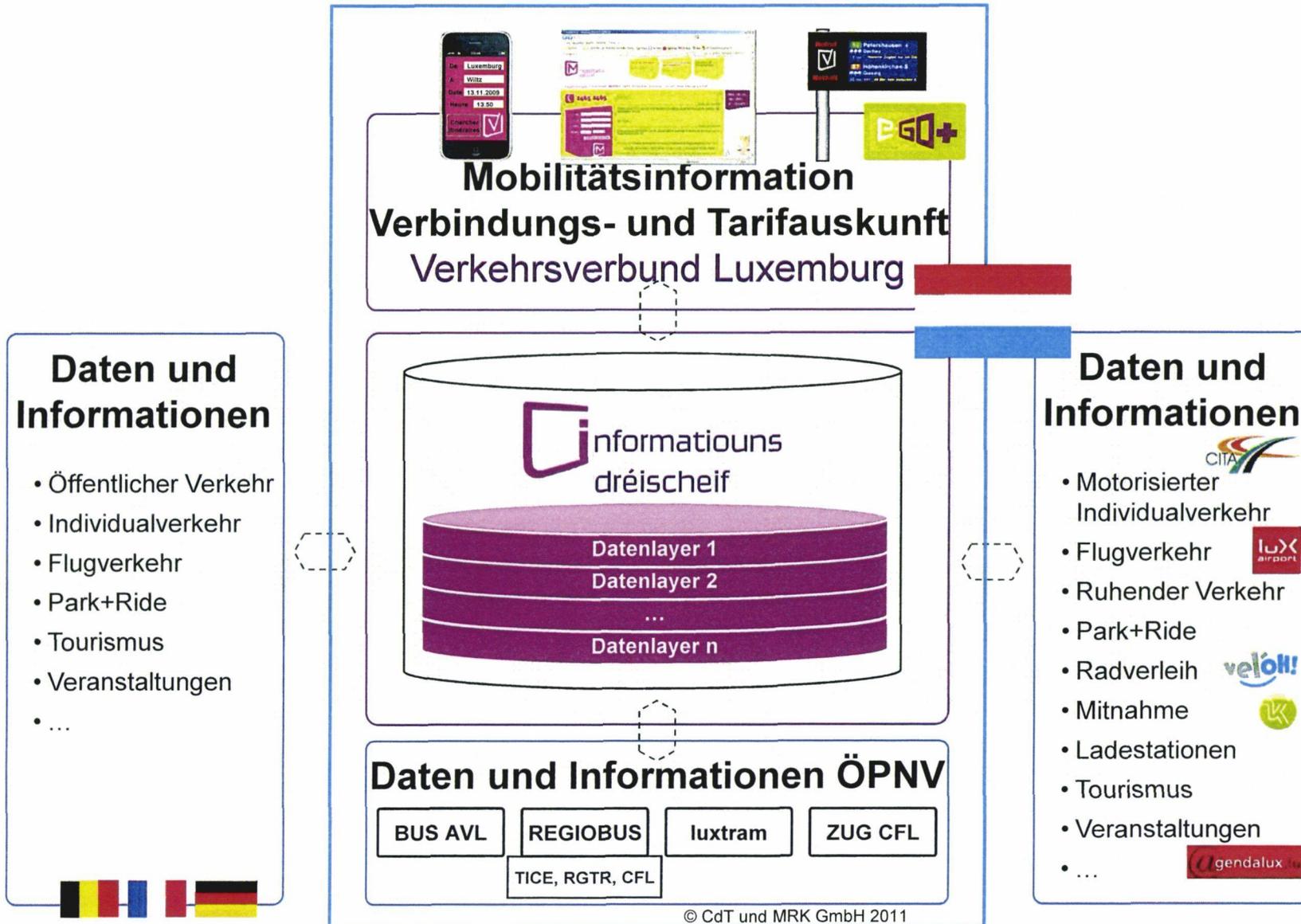
avril 2014 – oct. 2014: Déploiement équipements parmi les 30% restants de la flotte.

à partir de mai 2014 (successivement): Activation de la fonctionnalité «temps-réel».

1.2 Etat projet Global de Télématicque dans les Transports Publics – Calendrier prévisionnel



Modèle télématique



Gouvernance du projet

conformément aux recommandations issues du rapport spécial de la Cour des Comptes

- **Maître d'ouvrage** – Le Ministre du Développement durable et des infrastructures
- **Maître d'œuvre** – Le Verkéiersverbond
 - Assisté par une société de consultance (MRK Management Consultants GmbH)
- **Comité de pilotage** – Constitué
- **Chef de projet fonctionnel** – M. Georges Molitor (Dir. Hon. P&Ch)
- **Chef de projet technique** – M. Christian Mousel (Verkéiersverbond)
- **Avis d'experts sur demande du Verkéiersverbond**
 - billetterie électronique: Translink (NL) et openticketing foundation (NL)
 - Consultants pour domaines spécifiques

Verwaltungsrat

Politische Ebene

Comité de Pilotage restreint

- Hr. Gilles Dostert (CdT)
- Hr. Christian Mousel (CdT)
- Hr. Jeff Wirth (CdT)
- Hr. Georges Molitor
- Hr. Peter Hartmann (MRK)
- Fr. Dr. Imke Germann (MRK)

Comité de Pilotage élargi

- Hr. Dr. Romain Diederich (Präsident, MDDI)
- Fr. Félicie Weycker (MDDI)
- Hr. Serge Hoffmann (IGF)
- Hr. A. Kies (MDDI)
- Hr. P. Zimmer (CTIE)
- Hr. S. Arendt (TICE)
- Hr. L. Hansen (AVL)
- Hr. M. Hoffmann (CFL)

Lenkungs-kreis

Projektleitung

- Hr. Christian Mousel (CdT; fachliche Projektverantwortung)
- Hr. Jeff Wirth (CdT; kaufmännische Projektverantwortung, Controlling)
- Hr. Peter Hartmann (MRK; Projektleitung und Systemsteuerung)
- Hr. Kuth (CdT; fachliche Projektassistenz, Projektkoordinierung)
- Fr. Katrein Schmidt (MRK; Assistenz Projektleitung und Systemsteuerung, Qualitätsmanagement)

Leitungs-ebene

Fachliche Projektleitung

Projektleitung und TP-B Teilprojekt Betrieb

- Hr. Christian Mousel (CdT)
- Hr. Andreas Mörder (Init)
- Fr. Andrea Gräser (Init)
- Hr. Lars Küttner (MRK)

TP-EFM

Teilprojekt EFM

- Hr. David Viaggi (CdT)
- Hr. Ulrich Bucker (Init)
- Fr. Katrein Schmidt (MRK)
- (Hr. T. Henninger, MRK)

TP-FA

Teilproj. Fahrzeugausrüstung

- Hr. Kuth (CdT)
- Hr. Christian Heinrich (Init)
- Hr. Gunnar Rehbein (Init)
- Hr. Alex Kies (RGTR)
- N.N. (FLEAA)
- N.N. (TICE)
- N.N. (CFL)
- Fr. Katrein Schmidt (MRK)
- (Hr. Christian Mieg, MRK)

TP-RBL

Teilprojekt RBL

- Hr. Kuth (CdT)
- Fr. Andrea Gräser (Init)
- Hr. Christian Apel (Init)
- Hr. Alex Kies (RGTR)
- Hr. Lars Küttner (MRK)

TP-FIA

Teilprojekt FIA

- Hr. Gilles Caspar (CdT)
- Hr. Waldemar Isajkin (Init)
- Hr. Georges Molitor
- Hr. Christian Mieg (MRK)
- (Hr. Dr. J. Reiter, MRK)

Anwendungs-ebene

TP-DM Teilprojekt Datenmanagement

- Hr. Daniel Schummer (CdT)
- Hr. Andreas Krepper (Init)
- Hr. Dr. Johannes Reiter (MRK)
- (Hr. Christian Mieg, MRK)

Arbeitskreise

(von Teilprojektleitern einberufen)

Plus-values

Outil essentiel pour implémenter efficacement les nouvelles mesures en matière de mobilité

- Génération de données servant aux analyses à des fins d'optimisation de l'ensemble des réseaux «Metaréseau»
- Assurance de correspondances
- Transport à la demande

Valorisation de l'image des transports publics et du bus à travers les nouvelles technologies de l'information mises en oeuvre

Plus-values

Amélioration de la qualité de l'information et de la qualité de service

- Information des voyageurs *avant, pendant et après* les trajets
 - Données en temps réel
 - Routage en temps réel avec pronostique
 - Accélération des déplacements des bus via onde verte

➔ L'ensemble de ces plus-values soutiendra adéquatement la constitution de chaînes de mobilité dynamiques et performantes

Préparations pour une connexion ultérieure vers des systèmes similaires de la Grande-Région

Plus-values

Mise en œuvre d'une billetterie électronique modernisée et multifonctionnelle:

- Introduction d'une nouvelle carte avec adaptation, voire augmentation de la sécurité au niveau central,
- préparation pour une intégration optimale avec des systèmes similaires d'autorités organisatrices des pays voisins,
 - pleine intégration dans le concept télématique global des transports publics,
 - extension de la distribution de vente via internet (pour communes, revendeurs professionnels, particuliers),
 - prise en compte de produits tarifaires combinant
 - « P+R » et transports publics
 - Bike and Rail et transports publics
 - d'autres à l'avenir

Plus-values

Une gestion optimisée de l'exploitation du réseau bus RGTR, CFL-Bus et TICE.

I) Poste de commande

- supervision des courses, des correspondances
- réaction adéquate lors de perturbations (chantier, accident, saturation)
- communication avec les chauffeurs

II) A bord des bus

- ordinateur de bord (ITCS et billetterie électronique)
- supervision de l'état de fonctionnement des autres composants techniques
- bouton d'alerte lors de situations délicates (violence, hold-up)

Service clients

Amélioration nette pour renseigner les clients lors de questions ou de doléances.

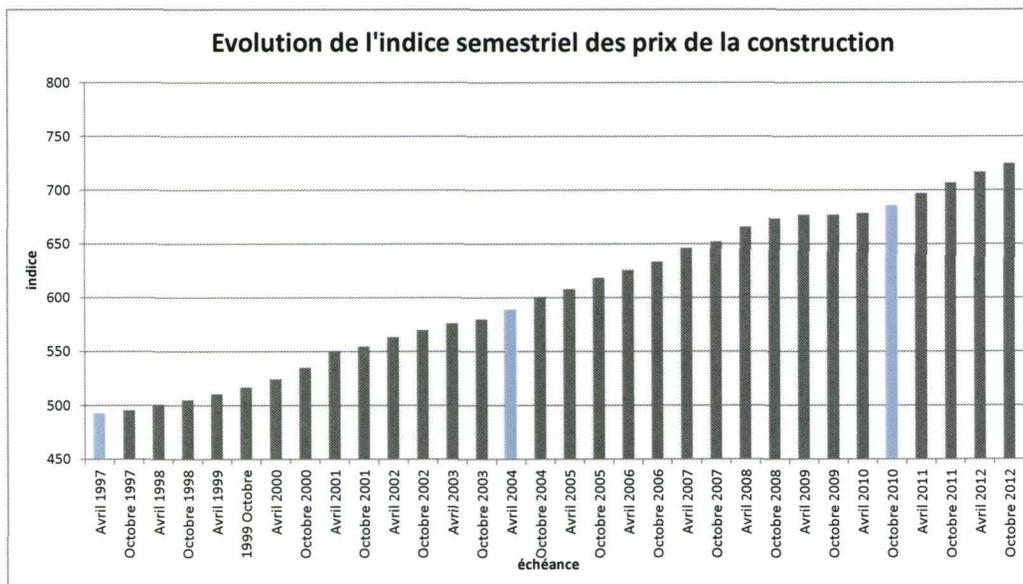
Route du Nord A7

Première loi du 27 juillet 1997: 366 882 417 €
(indice 492,65)

Deuxième loi du 3 août 2005 :
(indice 588,92) 229 000 000 €
ramené à l'indice 492,65 : 191 565 663 €

Deuxième loi du 24 avril 2012 :
(indice 685,44) 58 100 000 €
ramené à l'indice 492,65 : 41 758 527 €

Enveloppe budgétaire : 600 206 607 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	685 265 895 €
	Montant liquidé :	605 402 025 €

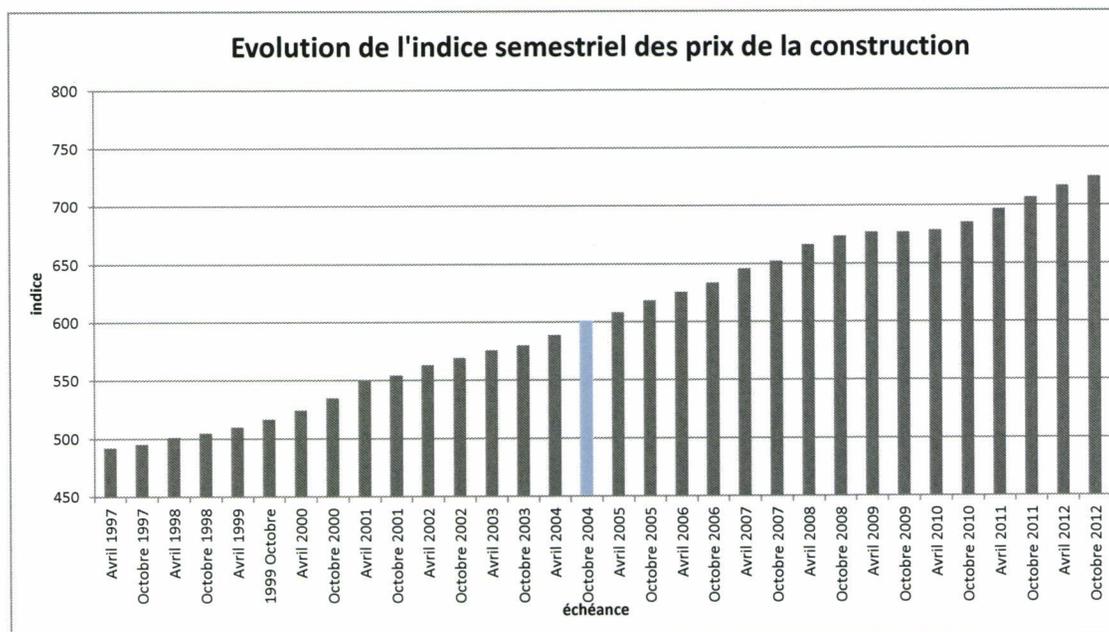
Montants indexés	Montant engagé :	568 918 750 €
	Montant liquidé :	510 866 396 €
	Dépense prévisionnelle restante :	25 465 897 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	594 384 647 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	99,03%
---------	-----------------------	--------

Liaison Micheville

Première loi du 5 août 2005

Enveloppe budgétaire : 76 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	77 584 443 €
	Montant liquidé :	70 634 704 €

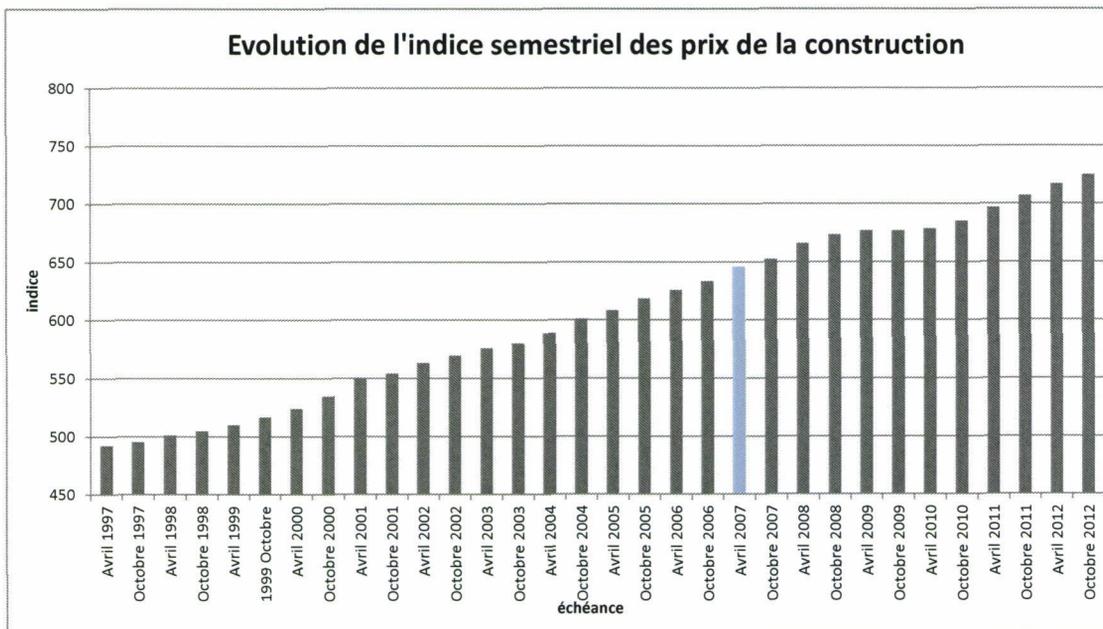
Montants indexés	Montant engagé :	72 260 792 €
	Montant liquidé :	66 021 511 €
	Dépense prévisionnelle restante :	1 008 591 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	73 269 383 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	96,41%
---------	-----------------------	--------

Liaison Micheville

Deuxième loi du 28 juillet 2008

Enveloppe budgétaire : 115 500 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	79 410 743 €
	Montant liquidé :	48 349 201 €

Montants indexés	Montant engagé :	74 641 115 €
	Montant liquidé :	46 056 647 €
	Dépense prévisionnelle restante :	32 021 934 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	106 663 049 €

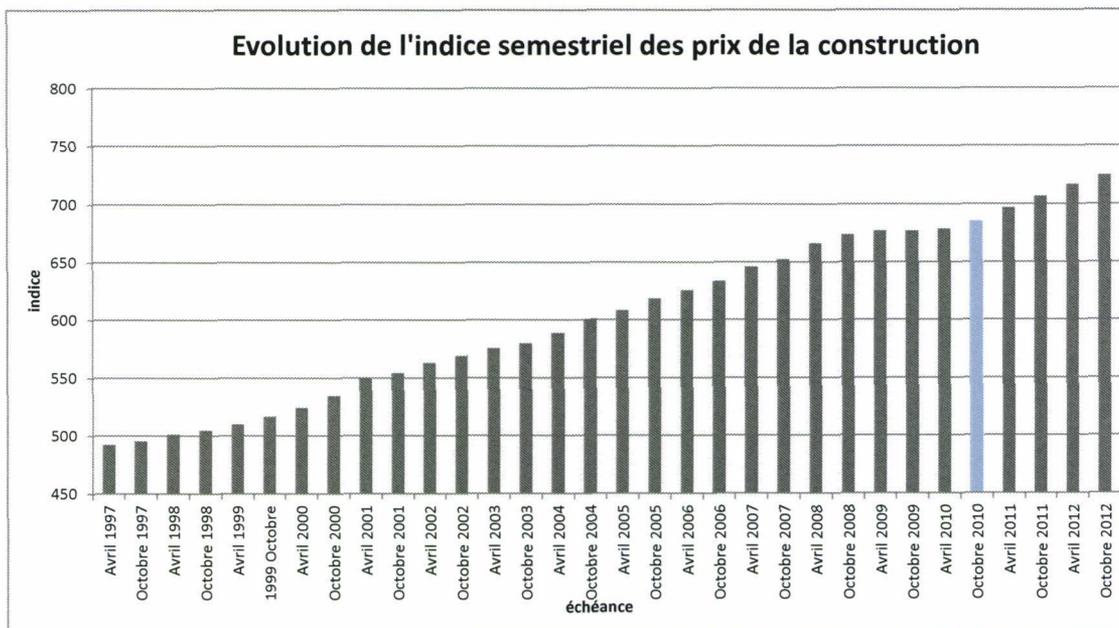
≤ 100 %	Clôture du chantier :	92,35%
----------------	-----------------------	--------

L'acquisition du terrain dépollué suivant convention avec Agora (14.977.249,28 eur) est non incluse ni dans les dépenses actuelles ni dans les dépenses prévisionnelles

Liaison Micheville

Troisième loi du 25 mai 2012

Enveloppe budgétaire : 138 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	2 910 119 €
	Montant liquidé :	60 913 €

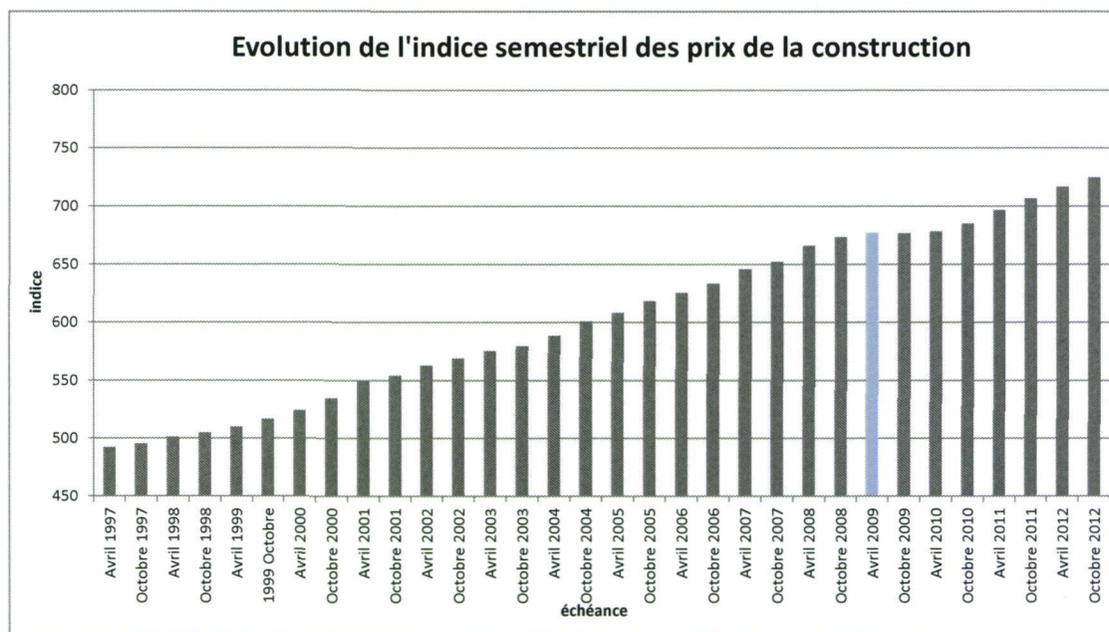
Montants indexés	Montant engagé :	2 781 437 €
	Montant liquidé :	58 238 €
	Dépense prévisionnelle restante :	135 218 563 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	138 000 000 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
----------------	-----------------------	---------

Ban de Gasperich - Boulevards Raiffeisen et Kockelscheuer

Loi du 16 décembre 2010

Enveloppe budgétaire : 70 295 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	34 387 955 €
	Montant liquidé :	1 841 755 €

Montants indexés	Montant engagé :	32 996 082 €
	Montant liquidé :	1 826 852 €
	Dépense prévisionnelle restante :	37 298 918 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	70 295 000 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
----------------	-----------------------	---------

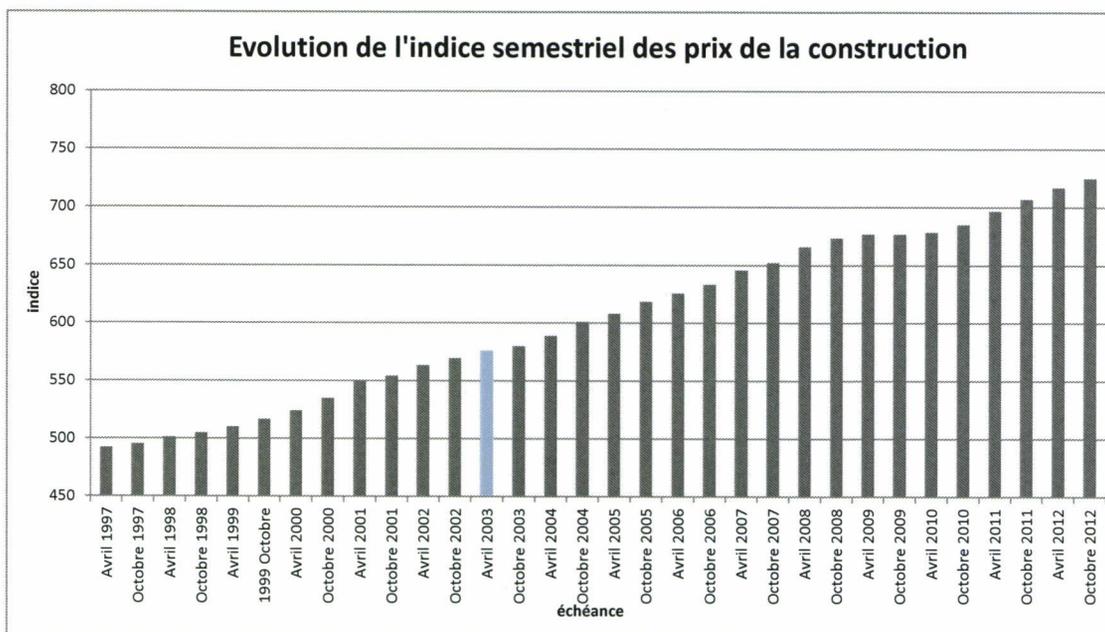
Le préfinancement des études et de la construction des rampes d'accès au centre commercial par l'Etat n'est pas prévu dans l'enveloppe budgétaire autorisée.

La somme de quelque 9.000.000 EUR est remboursée à l'Etat par le promoteur et n'est pas pris en considération pour déterminer le coût total du projet.

Echangeur Helfenterbruck

Loi du 12 juin 2004

Enveloppe budgétaire : 31 800 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	11 905 904 €
	Montant liquidé :	6 915 682 €

Montants indexés	Montant engagé :	10 153 984 €
	Montant liquidé :	5 883 436 €
	Dépense prévisionnelle restante :	21 646 016 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	31 800 000 €

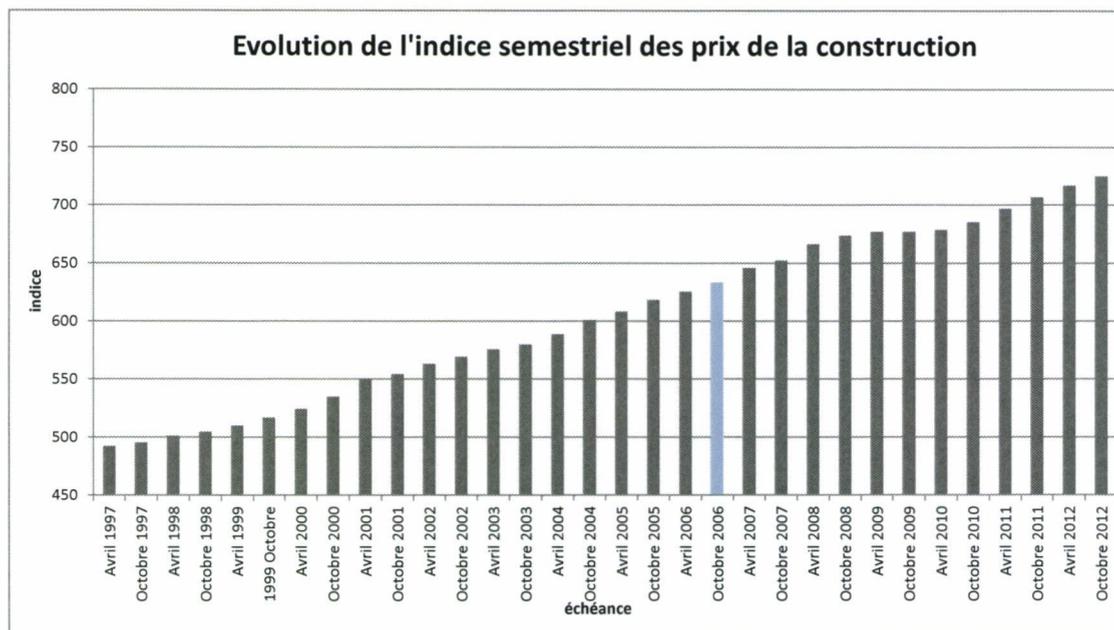
≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
----------------	-----------------------	---------

Modification projet à l'étude.
Eventuelle rallonge budgétaire à préciser à un stade ultérieur.

Contournement de Junglinster

Loi du 18 mars 2008

Enveloppe budgétaire : 59 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	40 018 169 €
	Montant liquidé :	12 459 953 €

Montants indexés	Montant engagé :	36 768 503 €
	Montant liquidé :	11 683 982 €
	Dépense prévisionnelle restante :	13 231 497 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	50 000 000 €

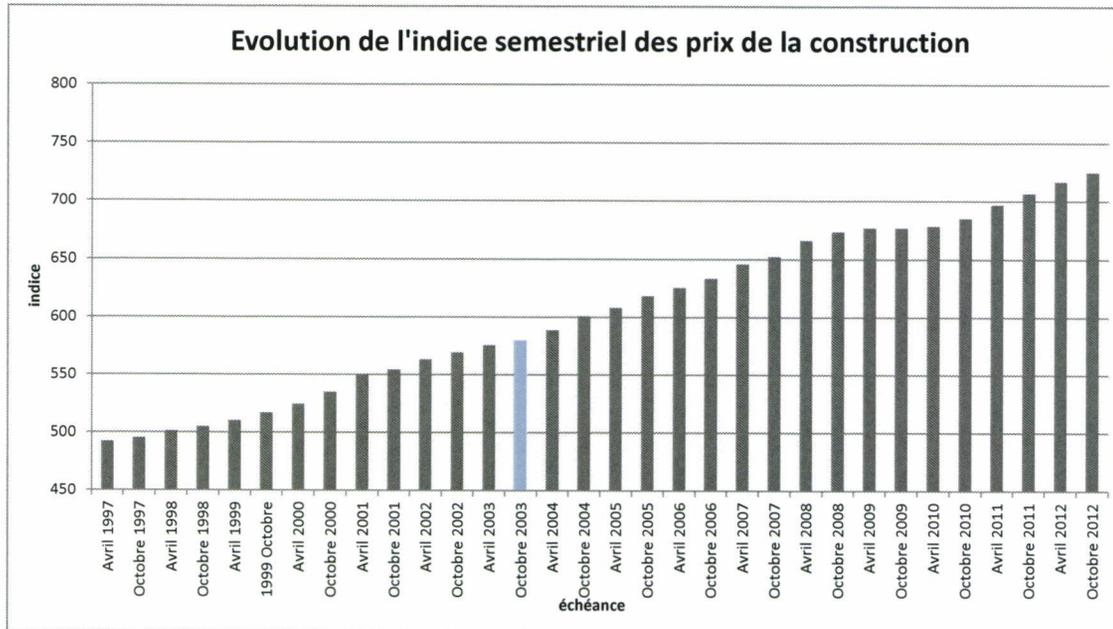
≤ 100 %	Clôture du chantier :	84,75%
----------------	-----------------------	---------------

Marchés adjugés nettement en dessous des devis estimatifs

Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport

Loi du 22 décembre 2004

Enveloppe budgétaire : 58 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	21 791 024 €
	Montant liquidé :	19 950 874 €

Montants indexés	Montant engagé :	20 251 436 €
	Montant liquidé :	18 615 957 €
	Dépense prévisionnelle restante :	49 748 564 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	70 000 000 €

> 105 %	Clôture du chantier :	120,69%
-------------------	-----------------------	---------

Dans sa séance du 19 janvier 2009 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser les crédits du poste 5.8 au montant de 3.750.000.- € initialement prévus pour l'extension de la STEP du SIAS pour financer la participation aux conduites d'eau potable et au nouveau réservoir d'eau potable.

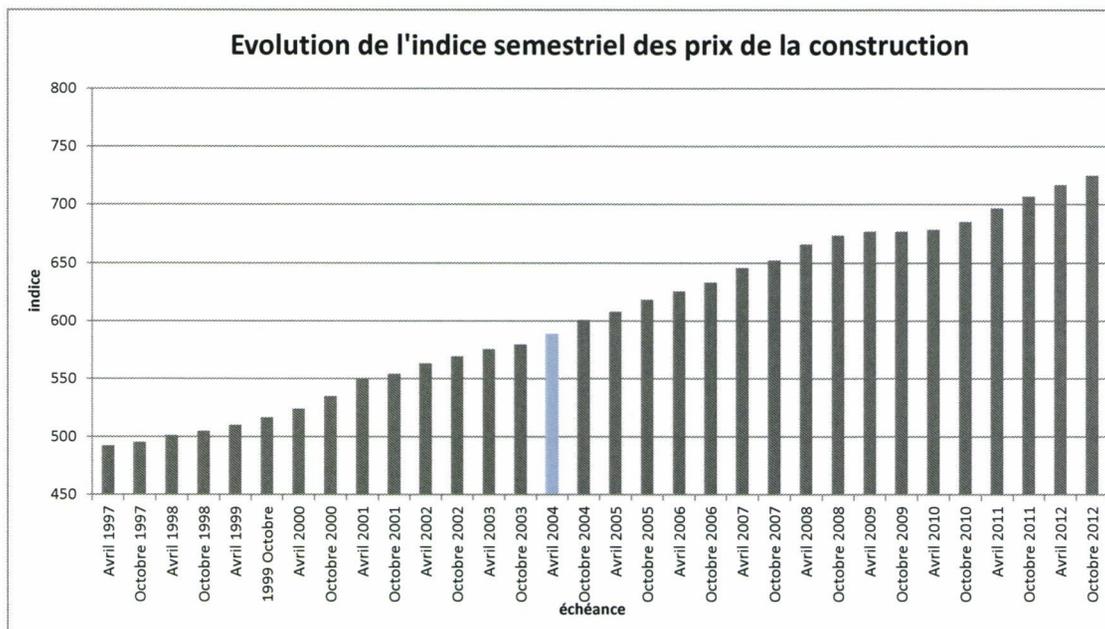
Une première estimation sommaire du dépassement en vue se chiffre à quelque 12.000.000 EUR.

Par ailleurs, l'élaboration d'une loi de financement concernant l'extension/adaptation de la station d'épuration (STEP) d'Uebersyren se fait sous l'égide du Ministère de l'Intérieur. Cette loi comportera un volet "Ponts & Chaussées".

Revalorisation du Höhenhof

Loi du 14 juillet 2005

Enveloppe budgétaire : 61 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	31 535 083 €
	Montant liquidé :	26 749 406 €

Montants indexés	Montant engagé :	29 652 179 €
	Montant liquidé :	25 445 501 €
	Dépense prévisionnelle restante : (y compris engagement OTAN)	71 347 821 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	101 000 000 €

> 105 %	Clôture du chantier :	165,57%
-------------------	------------------------------	----------------

Dans sa séance du 15 décembre 2008 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser le solde restant de 20 mio € à titre d'investissements en rapport avec l'extension des aires de stationnement pour avions partiellement pour des opérations de remblaiement supplémentaire.

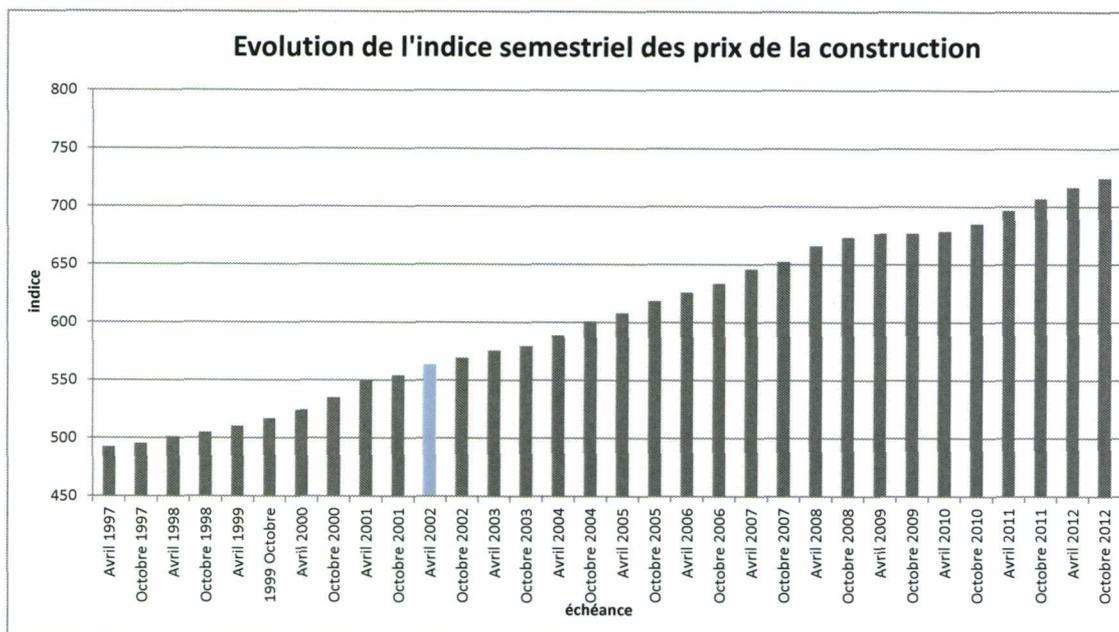
Nécessité deuxième loi à adapter à l'évolution progressive du programme d'aménagement du site.

Une première estimation sommaire du dépassement en vue se chiffre à quelque 40.000.000 EUR.

CITA

Loi du 19 décembre 2003

Enveloppe budgétaire : 85 800 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	72 076 130 €
	Montant liquidé :	58 580 139 €

Montants indexés	Montant engagé :	68 550 564 €
	Montant liquidé :	57 067 695 €
	Dépense prévisionnelle restante :	17 249 436 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	85 800 000 €

≤ 100 %	Part consommée :	100,00%
----------------	------------------	---------

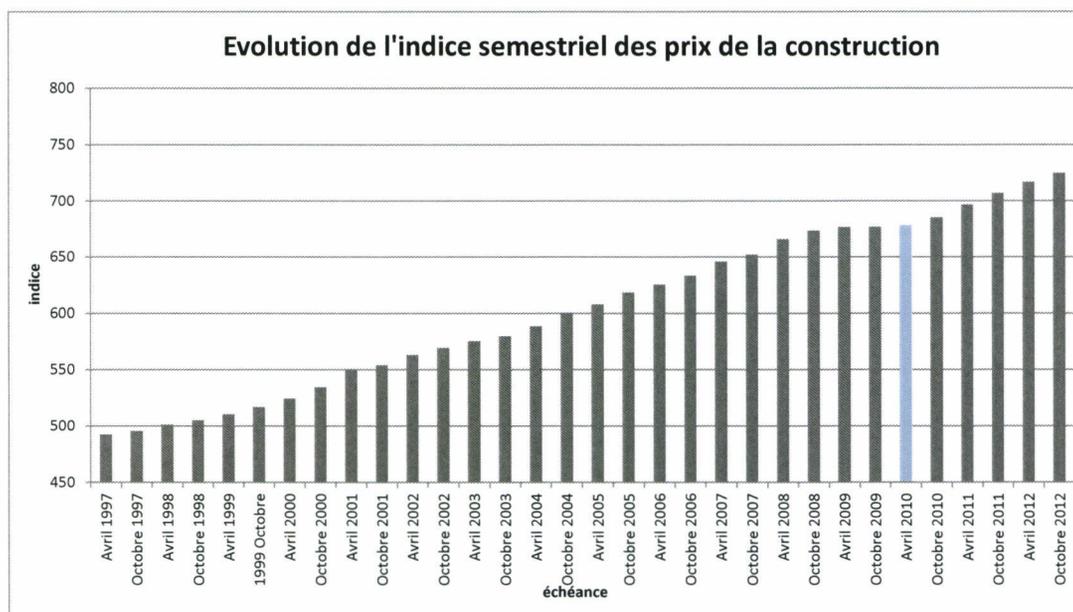
Consommation de l'enveloppe budgétaire autorisée à moyen terme en raison du développement continu du CITA.

Hormis les projets d'infrastructure en cours il est procédé à la refonte permanente du système en suivant les évolutions technologiques et les directives politiques.

Pont Adolphe - Pont Provisoire

Loi du 16 juin 2011

Enveloppe budgétaire : 23 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	12 113 576 €
	Montant liquidé :	2 652 651 €

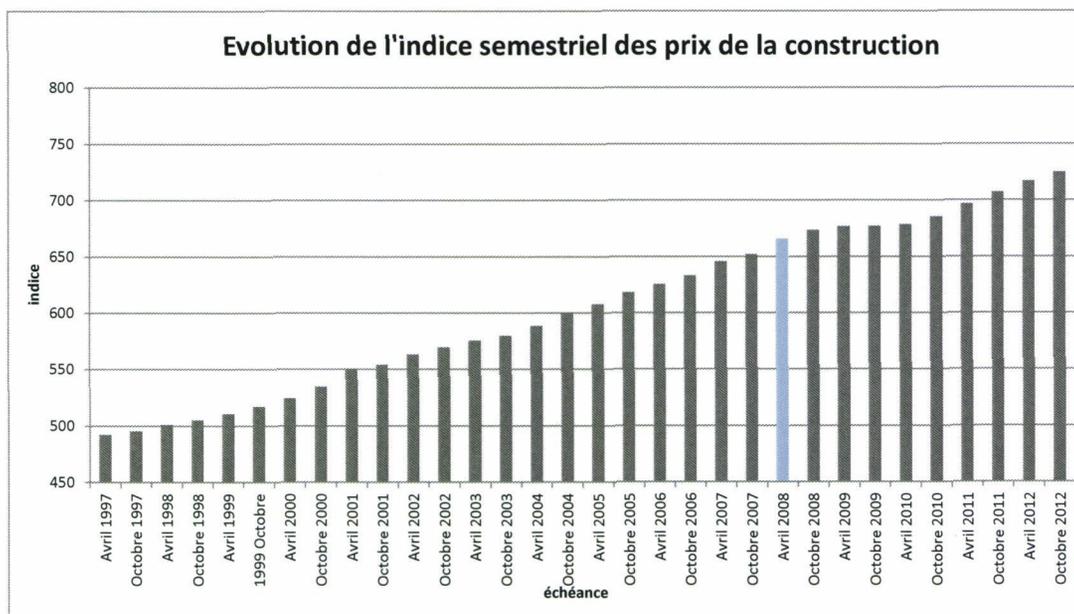
Montants indexés	Montant engagé :	11 719 671 €
	Montant liquidé :	2 626 541 €
	Dépense prévisionnelle restante :	11 280 329 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	23 000 000 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------

Mise en conformité des installations hydroélectriques du Barrage de Rosport

Loi du 13 mai 2009

Enveloppe budgétaire : 16 100 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72
2010 Octobre	685,44
2011 Avril	696,95
2011 Octobre	707,11

Montants courants	Montant engagé :	8 296 927 €
	Montant liquidé :	7 622 138 €

Montants indexés	Montant engagé :	8 047 961 €
	Montant liquidé :	7 410 032 €
	Dépense prévisionnelle restante :	8 052 039 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	16 100 000 €

≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------